

L'action continue entreprise par *Le comité des parents des enlevés et des disparus au Liban* tout au long de ses dix sept ans à la recherche de 17 000 enlevés et disparus mérite aujourd'hui de s'élargir pour concerner toute la société. C'est la tâche que nous nous sommes assignés nous *Les Amis du Comité* pour collaborer à la réalisation de deux tâches de la plus haute importance :

Premièrement, connaître le sort de tous les enlevés et disparus. Cette tâche relève de la responsabilité de l'Etat, seule partie habilitée à rendre compte du sort de ces victimes et à rendre justice à leurs familles par l'adoption d'un projet de protection sociale.

Deuxièmement, faire en sorte que la mémoire prévaille sur l'oubli comme moyen de mettre un terme à la guerre. La mémoire ne signifie pas de rouvrir les pages sombres de la guerre mais de parvenir à la connaissance suffisante qui permette de traiter les citoyens avec équité, de considérer les crimes de guerre et leurs auteurs selon un même critère, et d'empêcher la réédition de la guerre et de ses malheurs.

Partant du patrimoine du *Comité des parents des enlevés et des disparus au Liban* et de leurs justes revendications (ci-joint), les *Amis du Comité* oeuvrent pour sensibiliser la société et partant l'Etat. Pour cela, et sous la direction du Comité des parents des enlevés et des disparus au Liban, les Amis agiront dans le cadre de la campagne "Il est de notre droit de savoir..." pour élargir le cercle des amis, pour mobiliser la société et faire pression sur l'Etat pour qu'il assume ses responsabilités.

*Les Amis
du comité des parents des enlevés et disparus au Liban*